



RAPPORT D'ACTIVITÉ

PLATEFORME VIP (VIEILLISSEMENT ET PRÉCARITÉ)

2021

PLATEFORME **ViP**
Vieillessement et Précarité

GROUPEMENT DES
POSSIBLES



CONTEXTE ASSOCIATIF

Le Relais Ozanam est un membre fondateur du Groupement des Possibles, qui rapproche des associations du secteur de l'action sociale et de l'insertion (Oiseau Bleu, Cycles&Go, Cultures du cœur...). Ses champs d'actions et de compétences sont les suivants :

- Accès aux droits fondamentaux,
- Accompagnement social de tout public : en structure d'hébergement, en logement, en squat et bidonville,
- Accès à la Santé et promotion de la santé,
- Accompagnement emploi-Petite enfance et parentalité,
- Gestion locative adaptée ; gestion de structures d'hébergements,
- Interpellation et appui aux pouvoirs publics dans l'élaboration de leurs politiques sociales et divers schémas départementaux...,
- Proposition et mise en œuvre d'actions innovantes,
- Mobilisation citoyenne autour de projets.

Plusieurs chargé.es de mission interviennent au Relais Ozanam, sur des thématiques spécifiques (vieillesse, participation, accès à l'emploi, travail pair...) afin d'y mener un travail de recherches et de développer des projets avec les acteurs concernés par ces thématiques.

Le présent rapport d'activité est celui de la Plateforme ViP.

GROUPEMENT DES POSSIBLES

Edito

Si nous sommes certains d'une chose concernant 2021, c'est qu'au niveau de la Plateforme ViP, nous ne nous sommes pas ennuyés !

Cette année a été pour nous une année charnière, avec un élargissement de l'équipe, une redéfinition et un redéploiement des missions. Cela a permis d'une part de consolider l'ancrage et la légitimité d'action de la Plateforme ViP tant au niveau local que départemental, régional et même national. D'autre part, nous avons pu continuer notre travail d'expérimentation afin de concevoir et proposer de nouvelles offres toujours au plus près des besoins de terrain.

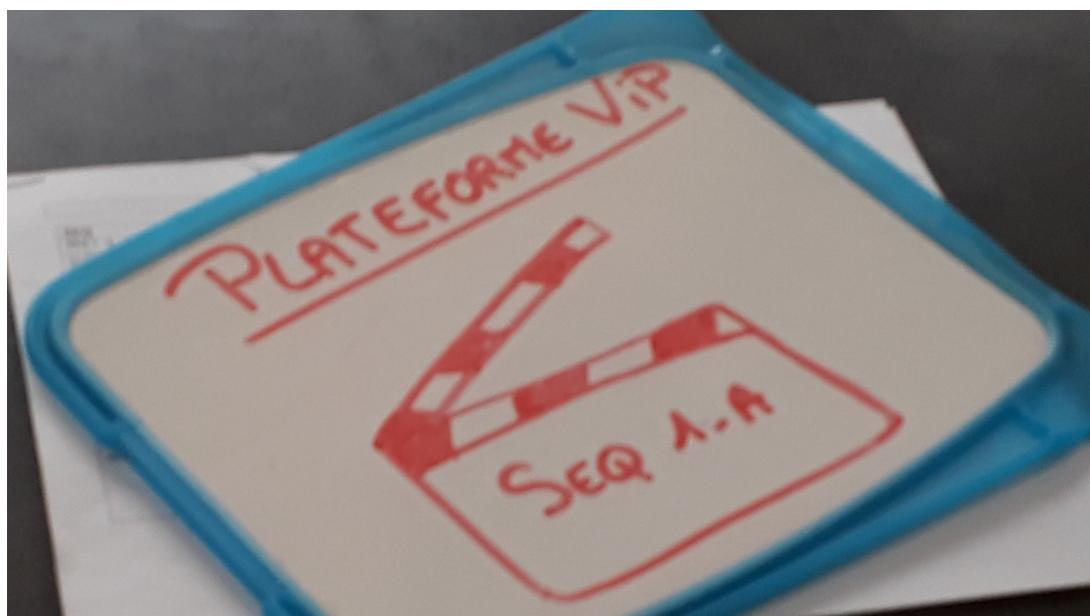
Après une présentation quantitative de notre activité, nous centrerons plus particulièrement notre propos sur trois thématiques chères à la Plateforme ViP : **la prise en compte du périmortem**, **la mobilisation des professionnels** et **la participation des personnes concernées**. Nous avons souhaité approfondir ces sujets pour mieux en souligner les enjeux et leurs traductions dans nos actions réalisées cette année. Nous concluons enfin par les premières perspectives pour 2022.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous remercions pour votre soutien et l'intérêt porté à notre travail.

Mickaël Argoud (stagiaire)

Pascal Bruneau (chargé de mission)

Charlotte Doubovetzky (chargé de mission)



Sommaire

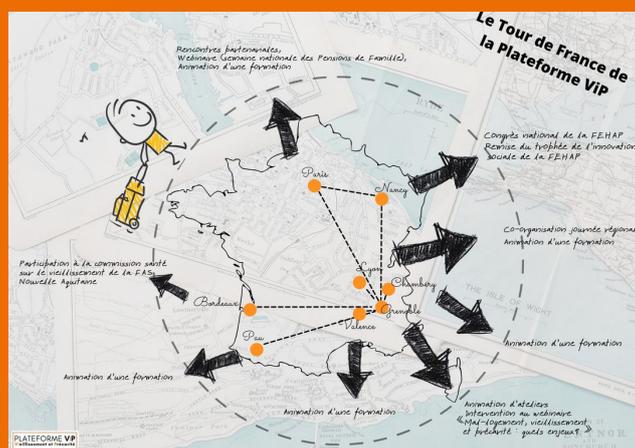
A- 2021 : ViP en quelques données clés.....	p-5
1-Co-construire des accompagnements sur mesure.....	p-5
2- Créer des ressources accessibles à tous.....	p-6
3- Développer un réseau partenarial décloisonné.....	p-7
4- Sensibiliser, mobiliser pour changer les regards.....	p-7
★ Sur l'ensemble des axes.....	p-8
★ Illustrations des réalisations.....	p-9
B- Vieillesse et Précarité, mais pas que ! Prise en compte du pérिमortem.....	p-11
1- La lutte contre les inégalités jusque dans la mort et même après.....	p-12
2- De l'importance d'inscrire cette thématique dans les différents projets.....	p-12
3- Le reflet d'une problématique bien plus large.....	p-14
C- Vers un renforcement de la mobilisation des professionnel.le.s.....	p-15
1- Des réalités professionnelles encore trop méconnues.....	p-15
a) Un repérage complexe des structures concernées par l'accueil de personnes vieillissantes en situation de précarité.....	p-15
b) Des sollicitations peu redescendues jusqu'aux professionnel.le.s de terrain.....	p-16
c) Une difficulté à appréhender pleinement cette double problématique.....	p-16
2- Une préoccupation grandissante vis-a-vis des thématiques vieillissement, précarité, pérिमortem.....	p-17
a) Des problématiques de plus en plus présentes.....	p-17
b) Des professionnel.le.s bousculé.e.s dans leurs pratiques.....	p-18
c) Des attentes fortes en termes d'évolution des modalités d'accompagnement.....	p-19
D- La participation : un ADN fort de sens et d'investissement pour ViP.....	p-20
1- Une participation accessible à tous.....	p-20
a) Une grande variété de formes de participation.....	p-20
b) Une participation accompagnée.....	p-21
2- Une reconnaissance accrue de la démarche participative.....	p-21
3- Une démarche sans cesse remise en question.....	p-22
a) Le vieillissement et la fin de vie, un enjeu au sein de la plateforme	p-22
b) La rémunération, une limite dans la participation ?.....	p-22
c) Vers l'évaluation de notre démarche participative	p-22
E- Des perspectives encourageantes.....	p-23
1- Avec les personnes concernées.....	p-25
2- A la rencontre des (futur.e.s) professionnel.le.s.....	p-25
3- Pour la mise à disposition des ressources.....	p-26
4- Dans la valorisation et la mobilisation.....	p-27
5- Grâce à nos multiples soutiens.....	p-28

2021

QUELQUES DONNÉES CLÉS

De par la variété de ses missions et la souplesse des modalités d'intervention, la Plateforme ViP a été amené à se déplacer dans de nombreux lieux. Ceci pour concevoir à plusieurs des projets à partir des besoins des acteurs de terrain, réaliser une diversité d'actions passionnantes et mobilisatrices.

Les éléments quantitatifs et visuels suivants en donnent un aperçu synthétique autour des 4 axes d'intervention de ViP.



1. CO-CONSTRUIRE DES ACCOMPAGNEMENTS SUR MESURE

Actions à destination des professionnel.le.s :

7

Structures accompagnées pour l'évolution de leur projet de service.

Animation de 5 sessions de formation professionnelle.



40

Professionnel.le.s ont pu bénéficier de ces temps de formation (80 % issu.e.s du secteur social).

"Intervention pompier" auprès de 8 structures (Pensions de Famille, Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Résidences Sociales).



Actions à destination des personnes concernées :

Mise en place de 2 temps d'échange et d'expression en Pension de Famille à la suite d'un décès.



2

Ateliers collectifs mis en place en accueil de jour sur le vieillissement.

3 "Ateliers mortels" organisés en accueil de jour sur les questions de mort et fin de vie.



35

Personnes présentes au "Parlons-en! La Mort" (temps de rencontre entre personnes de la rue et professionnel.le.s).

2021 EN QUELQUES DONNÉES CLÉS

2. CRÉER DES RESSOURCES ACCESSIBLES À TOUS

Création d'une boîte à outils

3

Outils édités : synthèse illustrée de la recherche action, "J'aimerais que ça se passe comme ça...", un guide pour les professionnel.le.s.

Plus de **300** exemplaires de chacun de ces outils ont été distribués.



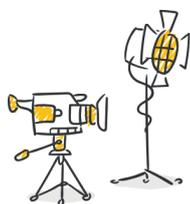
10

Rencontres organisées pour la présentation de l'outil "J'aimerais que ça se passe comme ça ..."

1 Récompense pour l'outil "J'aimerais que ça se passe comme ça...": le trophée de l'innovation sociale de la FEHAP.



6 vidéos thématiques en cours de conception.



7

Ateliers participatifs mis en place pour la conception de ces vidéos, mobilisant 7 personnes (dont 4 personnes concernées).

Lancement d'un espace ressource matériel et en ligne.



26

Supports thématiques (revues scientifiques, romans, bd, dvd, jeux ...) sélectionnés, achetés et mis à disposition des partenaires locaux.



2021 EN QUELQUES DONNÉES CLÉS

Création d'un module de formation :

1

Module de formation de 2 jours en cours de création sur le vieillissement, la fin de vie et la mort des personnes en situation de précarité.

10 Ateliers participatifs pour travailler à l'élaboration de cette formation.



11

personnes mobilisées dans ces ateliers dont 6 personnes concernées.

3 jours de formation de formateurs proposée aux futur.e.s formateur.rice.s (professionnelles et accompagnées).



3. DÉVELOPPER UN RÉSEAU PARTENARIAL DÉCLOISONNÉ

1

Enquête régionale co-conduite avec la FAS AURA. Une 100aine de répondant.e.s.

5 groupes de travail interprofessionnels.

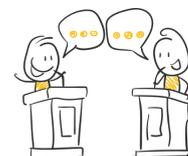
- l'accompagnement des personnes sans solution
- l'accès aux droits/l'accompagnement des personnes sans droit
- l'invisibilisation des publics et le non recours notamment en lien avec la question de la fracture numérique
- la fin de vie et son accompagnement
- l'accompagnement post mortem



30

professionnel.le.s mobilisé.e.s sur ces groupes de travail.

Co-organisation d'une journée régionale "vieillesse et fin de vie des personnes en situation de précarité":
100 participant.e.s



2021 EN QUELQUES DONNÉES CLÉS

4. SENSIBILISER, MOBILISER POUR CHANGER LES REGARDS

2

Interventions dans le cadre de formations initiales (filiale moniteur éducateur et licence gérontologie).

Une quarantaine d'étudiant.e.s ainsi formé.e.s.



16

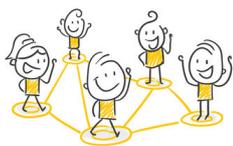
Interventions lors de colloques, séminaires, webinaires, tables rondes ; entre 10 et 200 participant.e.s.

1 Participation à un groupe de travail national animé par le Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie.



★ SUR L'ENSEMBLE DES AXES

2 chargé.e.s de mission à temps plein sur la Plateforme ViP, 2 stagiaires (2x6 mois).



7

prestataires pairs mobilisés tout au long de l'année.

388 heures de de travail de prestataires pairs rémunérées.



28%

d'augmentation de la rémunération nette des prestataires pairs par rapport à 2020.

6

professionnelles de terrain mobilisées sur l'ensemble des axes tout au long de l'année.

1806

visites sur le site internet de la Plateforme ViP.



13

départements dans lesquels la Plateforme ViP est intervenue (journées, rencontres interpro, formations ...).

+ de 1500 personnes touchées de près ou de loin par les actions de la Plateforme ViP (hors site internet).



2021 EN QUELQUES DONNÉES CLÉS

★ ILLUSTRATION DES RÉALISATIONS

Pour vous donner une idée plus précise et incarnée des actions que nous avons porté cette année, nous vous proposons d'accéder via les liens afférents, aux comptes rendus, outils, supports dédiés mais aussi à quelques verbatims d'acteurs qui ont fait un bout de chemin avec nous.

La synthèse illustrée de la Recherche Action

LÀ



Le guide facilitant le recueil des volontés de de fin vie et pas que...

ICI



Le rapport de l'enquête "vieillesse et précarité" menée avec la FAS AURA

LÀ



La vidéo de présentation de l'outil récompensé par le trophée de l'innovation sociale de la

FEHAP

ICI



Envie de connaître le contenu des formations ViP ?

ICI & LÀ



Le compte rendu de la journée régionale vieillissement et Précarité"

ICI



Le repère d'utilisation du guide à destination des accompagnant.e.s

LÀ



(Ré)écouter le "Parlons-en : la mort"

ICI



2021 EN QUELQUES DONNÉES CLÉS

ILLUSTRATION DES RÉALISATIONS

D., «Directeur dans le social depuis 20 ans, à aucun moment je ne m'étais posé la question du vieillissement et de la mort des personnes accompagnées. L'intervention de ViP m'a permis de prendre conscience de l'ampleur de la question, de l'impact que cela peut avoir sur les équipes. J'ai réalisé que c'était une thématique dont on devait parler. Et que c'était possible de le faire.»

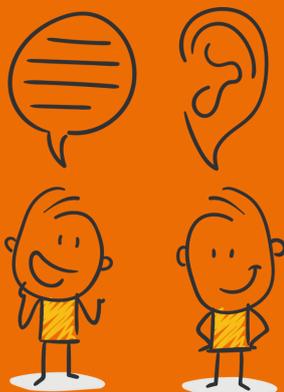


L., résident mobilisé dans la participation ViP : « J'ai éclaté de rire quand E. a fait tomber le trophée mais j'ai été très fier de l'avoir reçu pour l'outil que l'on a créé! »

H., travailleuse sociale à la suite d'un décès.
«Merci! Grâce à tout ce travail qu'on a fait ensemble, j'ai l'impression qu'on a bien fait les choses!»



J.V., résident investi dans les différentes actions de ViP
«Ce qui m'a le plus marqué en 2021 c'est l'implication dans tout ce qui était de la formation !»



R., résident, mobilisé pour des co-interventions
«Démarche hyper fédératrice avec les différents partenaires, le partage et l'analyse de pratiques. J'ai trouvé extraordinaire la session de Lyon, dépasser le fait d'être les uns à côté des autres.»



P., travailleur social, bilan de la formation ViP «thème sensible et touchant. Hâte de poursuivre. C'est sécurisant, je sais où aller. C'est merveilleux de travailler autant avec les résidents.»

VIEILLISSEMENT ET PRÉCARITÉ... MAIS PAS QUE ! LA PRISE EN COMPTE DU PÉRIMORTEM



La Plateforme ViP est née d'une réflexion sur le **vieillissement** des habitant.e.s des Pensions de Famille (cf Rapport d'activités 2021). Les premières préoccupations concernaient alors celles de la perte d'autonomie et de la place des résident.e.s dans ces structures « non prévues pour accompagner un public vieillissant ».

Si des interrogations autour de **l'accompagnement périmortem (fin de vie, mort et après)** sont assez rapidement apparues dans les échanges, leur prise en compte restait à la marge.

La pandémie actuelle, a imposé cette thématique dans tous les esprits et le secteur de l'AHF (Accueil, hébergement, insertion) n'y a pas échappé. En 2021 la Plateforme ViP a été de plus en plus sollicitée sur ces questions.

L'arrivée d'un second salarié sur le dispositif a été l'occasion d'en restructurer les missions et de faire de la question du périmortem un sujet à part entière.

Cela s'est traduit notamment par la mise en place **d'accompagnements et de formations dédiés** (aussi bien auprès du public que des professionnel.le.s), **la diffusion très large des outils** conçus courant 2020, **le développement de nouveaux partenariats** (notamment avec des collectifs Morts de rue - Grenoble et national - les Pompes Funèbres Intercommunales et le service de soins palliatifs du CHU de Grenoble...), **la création et l'animation de deux groupes de travail interprofessionnels** (l'un sur la fin de vie, l'autre sur le post-mortem) et enfin **un travail de plaidoyer** (auprès de la mairie de Grenoble, et à une échelle plus large en lien avec le Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie).

Au-delà des actions que nous avons menées, il nous semblait fondamental de revenir sur quelques points de fond.

LA PRISE EN COMPTE DU PÉRIMORTEM

1- LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS JUSQUE DANS LA MORT ET MÊME APRÈS

Il n'est pas forcément intuitif de rattacher l'accompagnement du périmortem au secteur du social. Pourtant ce travail rentre en écho avec un grand nombre de valeurs défendues par les acteurs de ce champ d'intervention.

Les actions menées sur cette thématique nous ont par exemple permis de prendre conscience de **l'inégalité de traitement des personnes en situation de précarité dans l'accompagnement périmortem** par rapport à un public dit classique. Nous pouvons parler par exemple de la **difficulté à accéder aux soins palliatifs**, mais aussi des **conditions de prise en charge des défunts** (certains sont enterrés nus sous leur blouse d'hôpital, d'autres attendent parfois plusieurs mois avant d'être inhumés, les cérémonies d'obsèques sont parfois bâclées...).

La prise en compte de cette thématique permet donc de **défendre la dignité de chacun jusqu'au bout et de pointer le non-respect de la loi par les différentes institutions** (les communes par exemple pour la gestion du carré commun).



A cela s'ajoute le fait que bon nombre de personnes **ne connaissent pas leurs droits** sur ces sujets-là. L'accompagnement périmortem participe donc à la **lutte contre le non-recours**, et vise à **rendre les droits accessibles à tous.tes** (nous pensons par exemple à la désignation de la personne de confiance - droit acquis depuis les lois Leonetti) qui pose difficulté pour les grands isolés.

Pour finir, **le non-abandon, l'inconditionnalité de l'accueil et le maintien du pouvoir d'agir** sont des valeurs phares dans beaucoup de structures du champ de la précarité.

Or, comment les défendre si la question du périmortem n'est pas traitée ?



2- DE L'IMPORTANCE D'INSCRIRE CETTE THÉMATIQUE DANS LES DIFFÉRENTS PROJETS

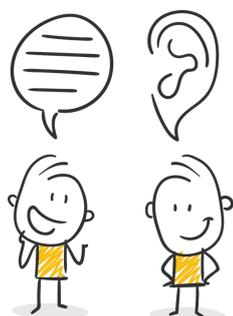
Nous l'avons dit, initialement la Plateforme ViP a été créé pour traiter le sujet du vieillissement, et bien que le périmortem ait rapidement été source de sollicitations, nous ne le prenions pas vraiment en compte, « ce n'était pas notre mission », « nous n'étions pas financés pour ça ». De ce fait, nous ne nous sentions pas toujours légitimes à intervenir sur ce champ et nous ne valorisions pas ou peu le travail réalisé, l'expertise développée sur ce sujet. Pour autant le besoin était bien là.

LA PRISE EN COMPTE DU PÉRIMORTEM

Le fait que cette thématique soit inscrite dans notre feuille de route nous a permis de mieux la traiter et de pouvoir assumer auprès de notre direction associative comme de nos financeurs le temps et les moyens que nous y consacrons. Cela a également permis aux acteurs de pouvoir nous **solliciter plus facilement** sur cette question. Nous avons ainsi **gagné en clarté** pour tout le monde et en pertinence dans les réponses apportées.

Mais pourquoi insister là-dessus ?

L'une des préconisations énoncées dans le rapport de la recherche action que nous avons conduite en 2019 consistait à dire qu'il fallait que **les questions de vieillissement et fin de vie soient inscrites dans les projets (projet d'établissement, missions de service...), les fiches de poste et autres documents structurants**. Nous faisons le constat que dans les Pensions de Famille où c'était le cas (exemple les Petits Frères de Pauvres), cet accompagnement se passait beaucoup mieux. Et ce autant pour les professionnel.le.s qui savaient à quoi s'attendre et qui avaient une base commune sur laquelle s'appuyer, que pour les résident.e.s qui savaient ainsi que leur place dans la Pension de Famille n'était pas remise en cause, qu'ils.elles seraient accompagné.e.s jusqu'au bout et qu'ils.elles pouvaient en parler.



Des éléments similaires sont ressortis dans l'ensemble des rencontres que nous avons pu faire cette année. Qu'il s'agisse de professionnel.le.s de terrain qui expriment le fait que ces questions n'étant pas portées par leur direction, ils.elles éludent le problème pourtant bien présent, ou encore de résident.e.s avouant qu'ils.elles n'osent pas venir « *déranger les professionnels avec ça* » parce qu'ils.elles ont l'impression que ce n'est pas le bon lieu... tous tiennent le même discours.

Nous sommes aujourd'hui convaincus que le fait d'**inscrire ces thématiques dans les projets permet de légitimer les moyens (humains, matériels, financiers) qui y sont alloués**.

Les impacts décrits plus haut du travail de redéfinition des missions réalisé au sein de la Plateforme ViP vient parfaitement illustrer cela. Il est nécessaire de **donner une vraie place à ces thématiques dans les projets afin qu'elles puissent être réellement traitées**.



C'est pourquoi le travail de révision des écrits structurants fait partie des axes d'accompagnement que propose la Plateforme ViP aux différentes structures.

LA PRISE EN COMPTE DU PÉRIMORTEM

3- LE REFLET D'UNE PROBLÉMATIQUE BIEN PLUS LARGE

Le fait que la question du pérिमортém, bien qu'omniprésente sur le terrain, n'apparaisse nulle part vient traduire une problématique sociétale beaucoup plus large. **La mort est un sujet tabou**, on le sait. Cela est d'autant plus marqué dans le secteur social et vient fortement impacter les pratiques professionnelles.

Nombreux des acteurs rencontrés, sur l'ensemble des actions menées, avouent avoir du mal à aborder cette thématique, et à partager leurs difficultés entre autres par honte et culpabilité. Formés à accompagner les personnes vers l'insertion, l'autonomie, il est pour eux difficile d'imaginer que la fin de l'accompagnement soit la fin de la vie. Ils vivent cela comme un échec, ont un sentiment d'inutilité et ne se sentent pas légitimes, le cas échéant, à vivre leur deuil.



L'accompagnement du pérिमортém vient complètement **déconstruire la vision du travail social et le rôle des professionnel.le.s**. S'ils.elles ne sont plus là pour sauver les personnes qu'ils.elles accompagnent, ils.elles sont là pour leur permettre de finir leur vie comme elles l'entendent et ce dans la dignité.



L'une des clés d'entrée privilégiées pour permettre un changement en profondeur est selon nous la **formation initiale**. C'est pour cela que la Plateforme ViP intervient auprès d'étudiant.e.s travailleur.euse.s sociaux.iales pour aborder ces questions.

Si la difficulté de travailler ces dernières dans le champ du social ne nous a pas vraiment surpris, nous l'avons été par **l'engouement du secteur gérontologique** pour notre travail et celui des différents collectifs des morts de rue (CMDR) rencontrés... et pas spécifiquement pour l'accompagnement de personnes en situation de précarité, mais pour l'ensemble de leurs publics et notamment les personnes isolées.

Des phrases comme « *votre outil sur les volontés de fin de vie est super, on n'en avait pas et ne savions pas comment aborder le sujet* », ou encore les sollicitations de plus en plus nombreuses que reçoivent les CMDR pour accompagner les obsèques de personnes décédées en EHPAD (établissement pour personnes âgées dépendantes) sont autant d'éléments qui viennent **questionner sur la place de la mort dans ces structures** (dans lesquelles pourtant l'issue est connue dès l'arrivée).



Cela vient également interroger **la considération des personnes dans ces dispositifs et l'existence d'espaces leur permettant de rester actrices jusqu'au bout**. La crainte étant que ces structures se déchargent de cette thématique sur les dispositifs émergents dans le social (peu nombreux et pas suffisants pour répondre aux besoins de ce champ) plutôt que de la mettre au travail en leur sein.

VERS UN RENFORCEMENT DE LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELLE.S

Au travers des différentes actions développées au cours de l'année 2021, la Plateforme ViP a été amené à côtoyer de nombreux.euses professionnel.le.s notamment en allant à leur rencontre pour mieux cerner les réalités de terrain. Toutefois les retours des sollicitations soulignent une situation un peu paradoxale.

En effet, il n'a pas été si évident de les mobiliser largement, et ce pour diverses raisons développées ci-après. De fait, l'élargissement de notre appréhension des réalités professionnelles en a d'autant été limité. Pourtant, quand les liens ont été créés, nous avons pu mesurer l'ampleur des besoins et des envies d'avancer collectivement autour de ces thématiques.

Les constats que nous souhaitons présenter à présent émergent des activités de la plateforme ViP au niveau de son territoire d'intervention mais également de la FAS AURA dans le cadre des enquêtes de terrain menées entre janvier et juin 2021 sur les différents départements de la région Auvergne Rhône Alpes [1].

1- DES RÉALITÉS PROFESSIONNELLES ENCORE TROP MÉCONNUES

Plusieurs raisons sont susceptibles d'expliquer cette méconnaissance.

A. UN REPERAGE COMPLEXE DES STRUCTURES CONCERNÉES PAR L'ACCUEIL DE PERSONNES VIEILLISSANTES EN SITUATION DE PRECARITE

De par l'organisation cloisonnée des champs professionnels, il n'est pas évident de connaître l'ensemble des acteurs avec leurs réseaux propres (social, médico-social, sanitaire). Il manque des cartographies précises. Pour les contacter, il existe **peu d'outils récapitulatifs** hormis des listing exhaustifs de contacts souvent incomplets ou pas mis à jour. Cela nous a freiné dans le repérage des structures et leur sollicitation notamment lors des enquêtes que nous avons menée entre janvier et mars.

- Sur les 662 structures repérées en Isère, Savoie et Haute Savoie, nous avons sollicité 509 destinataires (262 en Isère, 119 en Savoie, 128 en Haute Savoie),
- Mais seulement 30 réponses (21 en Isère, 4 en Savoie, 5 en Haute Savoie), dont 16 du secteur social et 14 de la gérontologie.



[1] Dans le cadre de la réponse à un appel à projet de la Fondation AG2R La Mondiale sur 2021, La Plateforme ViP a réalisé les enquêtes au niveau des départements de l'Isère, Savoie et Haute Savoie, en complémentarité de la FAS AURA qui s'est chargée des autres départements.

VERS UN RENFORCEMENT DE LA MOBILISATION DES PROFESSIONNEL.LE.S

B. DES SOLLICITATIONS PEU REDESCENDUES JUSQU' AUX PROFESSIONNEL.LE.S DE TERRAIN

Par ailleurs, nous avons pu constater que très souvent les sollicitations de la Plateforme ViP avaient des **difficultés à parvenir jusqu'aux professionnel.le.s de terrain**, des directions ne faisant pas toujours le relais de l'information.

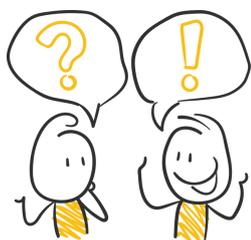
- Cela s'est senti au niveau des enquêtes menées ; 2/3 des répondants étaient des cadres (directeur.rice.s, responsables de service, cadres de santé),
- Sur les formations, certain.e.s professionnel.le.s nous ont fait le retour qu'ils.elles avaient eu l'information que tardivement ou de manière parcellaire (ne sachant pas au départ ce qu'ils.elles trouveraient dans ces espaces). Deux sessions de formation ont dû être annulées faute de participant.e.s.

Un autre aspect pourrait expliquer cette difficulté à toucher les professionnel.le.s. Il s'agit du **manque de temps** qui nous a régulièrement été relayé : moins de coordination, un turn over important sur les équipes, des effectifs toujours plus réduits, sans compter les impacts liés au contexte sanitaire.



C. UNE DIFFICULTÉ À APPRÉHENDER PLEINEMENT CETTE DOUBLE PROBLÉMATIQUE

Cette double problématique au croisement de différents champs d'intervention est complexe à appréhender pour bon nombre de professionnel.le.s. et ce pour plusieurs raisons.



Les questions du vieillissement et de l'accompagnement péri-mortem ne sont **pas toujours assez reconnues par certains acteurs du social**, ou souvent comme une parmi d'autres problématiques (dégradation état de santé, troubles psychiatriques, addictions). Cela conduit à un manque de prise en compte au niveau des fonctionnements collectifs et institutionnels (que cela soit dans l'organisation au quotidien, les formations, les fiches de poste ou les projets de service).

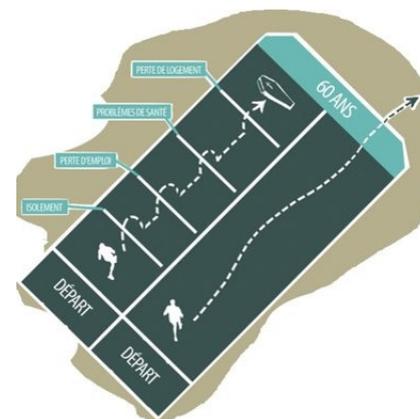
Au niveau des acteurs de la gérontologie avec qui nous avons pu échanger, il se sentent moins concernés par le vieillissement et la précarité. 47 % des structures médico-sociales qui ont répondu à l'enquête régionale coordonnée par la FAS AURA, disent ne pas accueillir de personnes précaires qui vieillissent. Ceci soit du fait que ces demandes sont marginales et/ou car elles dépassent leur champ de compétences (manque de formation du personnel, méconnaissance du public, manque de liens avec des professionnels spécialisés).

VERS UN RENFORCEMENT DE LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELLE.S

D'autres éléments de compréhension peuvent être avancés vis-à-vis de cette appréhension. Cela concerne les divergences de représentations entre les professionnel.le.s autour du vieillissement et de la précarité.

Parmi celles-ci, il y a notamment la question du **décalage entre l'âge chronologique et l'âge biologique**. Celui-ci participe à la non prise en compte spécifique des situations des personnes concernées par un vieillissement prématuré (induit par les multiples ruptures et précarités rencontrées).

Pour L., résidant en Pension de Famille, cet aspect est important car « *la précarité accélère le vieillissement. On ne peut pas prendre soin de soi dans la rue. La précarité est une fragilisation devant la maladie due aux mauvaises conditions de vie. L'alcool accélère aussi le vieillissement, le développement de pertes de mémoire* ».



D'autre part, des inquiétudes venant de personnel soignant ont pu être partagées, autour de qui y est **associé à la précarité** (des problématiques connexes surtout, comme l'addiction, les troubles psychiatriques) et à l'intégration avec les autres personnes vieillissantes accueillies dans les structures gérontologiques.

2-UNE PRÉOCCUPATION GRANDISSANTE VIS-A-VIS DES THÉMATIQUES VIEILLISSEMENT, PRÉCARITÉ, PÉRIMORTEM

Ces sujets bien qu'encore relativement secondaires, tendent à prendre de l'importance depuis plusieurs années en lien notamment avec l'augmentation du nombre de personnes concernées et de dispositifs impactés.

A. DES PROBLÉMATIQUES DE PLUS EN PLUS PRÉSENTES

Un des premières raisons de cette situation tient au fait qu'il y a un **vieillessement général de la population française**, touchant de plus en plus de personnes et l'ensemble des secteurs sociaux et professionnels.

En outre, La crise sanitaire qui se développe depuis 2019 a renforcé les effets de cette situation notamment du fait de la **recrudescence de l'isolement et de la précarisation d'une partie de la population**[2], fragilisant encore un peu plus l'état de santé de celles et ceux les plus en difficultés. Elle a en outre mis en exergue des questions **autour de mort et de fin de vie** mais aussi des conditions d'accompagnement des personnes accueillies en structure (notamment en EHPAD) en lien avec des réalités de moyens souvent très insuffisants. Compte tenu de la disponibilité de places, Certains EHPAD publics et associatifs que nous avons pu rencontrer réfléchissent plus sérieusement à accueillir davantage de personnes précaires.

Toutefois, si certaines se profilent, il existe encore **trop peu de solutions vraiment adaptées** au regard des besoins croissants constatés notamment dans les structures relevant de l'hébergement social (en CHRS, Centre d'Urgence, Pension de Famille, CADA, foyer de migrants...).

2]« Isolement des personnes âgées : Les effets du confinement », L'isolement de nos aînées est une vraie distanciation sociale, Rapport des Petits Frères des Pauvres, juin 2020

Etude baromètre « Solitude et isolement quand on a plus de 60 ans en France en 2021 » Petits Frères des Pauvres

VERS UN RENFORCEMENT DE LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELLE.S

B. DES PROFESSIONNELLE.S BOUSCULÉ.E.S DANS LEURS PRATIQUES

La recrudescence de situations complexes impliquant les questions de vieillissement, précarité mais aussi fin de vie et mort, bouscule les professionnel.le.s dans leurs pratiques.

Pour certains travailleur.euse.s sociaux.iales comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, ces évolutions viennent **remettre en cause des modalités d'intervention et le sens de leur travail**, notamment dans la part croissante que prend le soin, mais aussi vis-à-vis des nécessaires adaptations des rythmes collectifs et des dynamiques d'accompagnement.

Les difficultés sont renforcées par **le manque de perspectives de sortie vers des structures adaptées** (« Trop vieux pour la rue, trop jeunes pour la maison de retraite »[3]), aussi parfois certaines contraintes liées à **l'organisation et la coordination d'interventions des services d'aide à domicile** dans les structures d'hébergement (comme au domicile) ainsi que des **locaux pas suffisamment adaptés**.

Cela conduit souvent les professionnel.le.s à **dépasser leurs cadres d'action faute de moyens dédiés ou de partenariats spécifiques**. Un certain nombre nous ont fait part de leur sentiment de se sentir **isolé.e.s, démunie.e.s**. Ils.elles se retrouvent le plus souvent à devoir "**bricoler**" des des réponses pas toujours satisfaisantes.



Dans cette perspective la plateforme ViP a été sollicité en 2021 à plusieurs reprises pour intervenir en urgence, en soutien à certaines équipes pour trouver des solutions ou réorienter vers des partenaires pertinents vis-à-vis de sorties sèches d'hospitalisation pas suffisamment préparées, de décès dans une structure, de recherche de relais en termes d'accompagnement dans le soin...



Au travers des différentes rencontres que nous avons pu développer ou y participer, il ressort **un besoin manifeste d'échange et de partage d'expériences entre professionnel.le.s**.

Nous l'avons aussi constaté lors la journée régionale [4] qui a reçu un accueil très favorable de la part des professionnel.le.s des différents secteurs présent.e.s.

C'est également le cas au travers des groupes de travail thématiques isérois que nous animons. Même si en fin d'année il y a eu un certain essoufflement, les professionnel.le.s restent vraiment en demande d'espaces de rencontre interprofessionnelle pour se connaître, découvrir les cadres d'intervention des un.e.s et des autres, voir comment travailler ensemble.



Dans cette même perspective, l'élargissement de l'accès des comités cliniques éthiques semble une ressource complémentaire précieuse et utile pour l'ensemble des acteurs dans le croisement des regards.

[3] ROUAY-LAMBERT.S, « La retraite des anciens SDF - Trop vieux pour la rue, trop jeunes pour la maison de retraite », In Les Annales de la recherche urbaine : recherches et débats, 2006, Paris, p. 137-144

[4] Journée régionale du 20/10/2021 portée par la FAS AURA et la Plateforme ViP « Accompagner dignement les personnes en situation de précarité... jusqu'au bout ! »

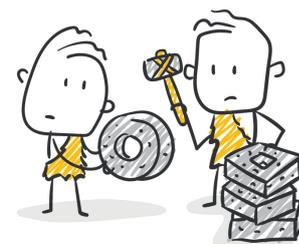
VERS UN RENFORCEMENT DE LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELLE.S

C. DES ATTENTES FORTES EN TERMES D'ÉVOLUTION DES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Riche du travail d'enquête réalisé, des expériences partagées, il nous paraît nécessaire de souligner deux types d'attentes principales de la part des professionnel.le.s en termes d'évolution des modalités d'accompagnement des personnes concernées par le vieillissement et la précarité.

En premier lieu, **soutenir et outiller pour les professionnel.le.s.**

Lors de nos formations, nous avons eu des demandes importantes en termes d'apports théoriques, d'acquisition d'outils ainsi que de connaissance des dispositifs existants. Les sollicitations croissantes de la plateforme ViP pour présenter l'outil de recueil des directives de fin de vie traduisent aussi ce besoin.



Cette dimension de renforcement des compétences concerne le développement des **offres de formation dédiées**, pour des équipes du secteur gérontologie en lien avec la précarité (autour des conduites addictives, des troubles psychiatriques, du vieillissement et de la précarité), et d'autres du secteur social autour de la question de la dépendance. C'est également proposer **des sessions transsectorielles spécifiques vieillissement et précarité** à destination des professionnel.le.s et des étudiant.e.s. C'est dans cette perspective que se constitue au niveau de la Plateforme ViP le module de formation co-construit avec des professionnel.le.s et des personnes concernées.

Le second aspect qui nous apparaît comme nécessaire, c'est de **décloisonner les champs d'intervention**. Plusieurs leviers ont été identifiés.

Tout d'abord, en développant les **partenariats et les conventions pour le secteur gérontologie avec des professionnels spécialisés** (psychiatrie, addictologie, organisme de tutelle), et **du soin en appui aux structures sociales** (services d'aide à domicile, de soins infirmiers à domicile). Cela pourrait aussi se concrétiser par le biais d'**immersions croisées** entre acteurs d'un même territoire pour favoriser l'interconnaissance et le travail en réseau. La Plateforme ViP va participer à la mise en place de ce type de réponse en lien avec la FAS AURA.



En outre, en favorisant l'accessibilité des structures en fonction des besoins des personnes, par **l'adaptation des locaux et des espaces de vie, la création de passerelles, de structures intermédiaires et de dispositifs de coordination** (type Alliance sur Lyon ou Interface sur Nantes). Cela serait possible également par la facilitation de l'accès à des structures gérontologiques pour les personnes précaires ayant moins de 60 ans (via l'habilitation et le financement de places dédiées).

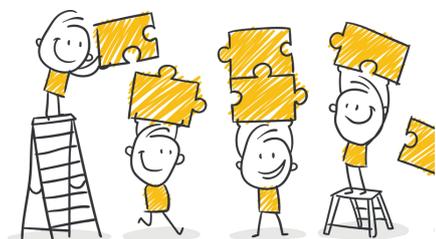
Enfin il nous semble essentiel que l'adaptation à ces évolutions se fasse en **impliquant les personnes concernées elles-mêmes** et ainsi mieux ajuster les réponses apportées.

[5] Un document superbement mis en couleur et en dessin par Aude Massot (dessinatrice de BD)

[6] <https://plateforme-vip.org/ressources/>

LA PARTICIPATION : UN ADN FORT DE SENS ET D'INVESTISSEMENT

Depuis sa création, **la participation est au cœur des actions** et du développement de la Plateforme ViP. Cette dynamique participative, illustrant la reconnaissance du savoir expérientiel des personnes concernées, est portée bien plus largement par le Groupement des Possibles et se retrouve dans plusieurs de ses dispositifs. Cet engagement associatif se traduit entre autres dans le choix de rémunérer les participant.e.s (d'où leur appellation de « prestataires pairs »).



Cette démarche en permanente co-construction, avec les professionnel.le.s et les personnes accompagnées, permet un travail au plus près du terrain. En ce sens, pour la Plateforme ViP **la participation n'est pas un objectif en soi**, mais un outil, un moyen d'atteindre ses objectifs. Pour J, cela permet que « *chacun met sa petite graine, ça permet de fertiliser toutes les petites graines que chacun apporte* ».

1-UNE PARTICIPATION ACCESSIBLE À TOUS

A. UNE GRANDE VARIÉTÉ DE FORMES DE PARTICIPATION

Les instances participatives proposées par la Plateforme ViP sont diverses, aussi bien dans leurs formats, que dans leurs objectifs ou encore dans l'implication qu'elles demandent. Elles ne sont pas prédéfinies et se conçoivent selon les besoins identifiés et la dynamique des acteurs rencontrés. On peut y retrouver des espaces :

- **d'écoute et d'information**, c'est le cas par exemple des permanences mises en place au Lieu à la suite du Parlons-en ! (Juin 2021).



- de **partage d'expertise**, comme lors des nombreuses interventions réalisées (colloques, formations auprès de professionnel.le.s ...). Pour J., les webinaires « *c'était nouveau, on n'avait pas l'habitude d'en faire, c'était instructif. Au départ c'est impressionnant mais on s'y fait.* »

- de **travail**, entre autres pour la réalisation des vidéos pédagogiques ou la conception d'un module de formation. Selon R., cela a été des « *moments de construction sérieux : c'est ressourçant et motivant, cela permet d'aller davantage aux devant des autres* »

Par la diversité des actions proposées, les personnes sollicitées peuvent ainsi s'impliquer de manière graduée et évolutive, allant de simplement écouter et donner leurs avis, leurs ressentis à s'investir davantage et avoir un pouvoir de décision. Ainsi chacun peut trouver sa place selon ses envies et ses capacités.

LA PARTICIPATION : UN ADN FORT DE SENS ET D'INVESTISSEMENT

B. UNE PARTICIPATION ACCOMPAGNÉE

Loin d'être logique et évidente, **la participation se construit au fil des rencontres, des liens de confiance** qui s'établissent par le développement de la connaissance mutuelle.

Consciente des nombreuses dérives de ces démarches en vogue (avec notamment de la participation vitrine), la Plateforme ViP se donne depuis toujours les moyens pour permettre une participation effective.

Cela suppose des **temps de préparation, de bilan régulier, de coordination** (par la Plateforme mais aussi par les professionnel.le.s de proximité) et **d'accompagnement conséquents**. Les méthodes utilisées lors des ateliers, issues de l'éducation populaire et de la facilitation graphique, permettent également de rendre le travail accessible.

Enfin, il nous semblait nécessaire **d'outiller les personnes concernées** pour qu'elles développent des compétences facilitant leur participation. Dans cette perspective, la Plateforme ViP avait déjà proposé en 2020 une formation à la prise de parole. En 2021 une formation de formateur de 3 jours a été organisée pour celles qui le souhaitaient.



2- UNE RECONNAISSANCE ACCRUE DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE



Que ce soit par le biais de **sollicitations en terme d'intervention, de rédaction d'articles ou de récompenses**, le travail participatif de la Plateforme ViP a, à plusieurs reprises, été mis en avant cette année.

Dans sa deuxième édition (2021) du manuel scolaire de 1ère ST2S (Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales), les Editions Nathan ont choisi le rapport de la recherche action que nous avons menée en 2019 comme cas d'étude.

Un article, co-écrit avec les personnes concernées et des professionnelles sur la démarche participative, a été sélectionné et publié dans l'ouvrage collectif « Lucidités subversives. Dialogues entre savoirs et disciplines sur les injustices épistémiques [7] ».

Enfin, l'outil « J'aimerais que ça se passe comme ça pour ma fin de vie et après », coconstruit, a été récompensé par la FEHAP dans le cadre des Trophées de l'innovation sociale. Ce prix, remis lors du congrès de la FEHAP, portait certes sur le résultat, mais aussi et surtout sur le processus participatif mis en place pour l'atteindre. Cela représente une reconnaissance et une grande fierté pour tous les acteurs qui ont participé à la création de cet outil.



[7] Sous la direction de Baptiste Godrie, Marie Dos Santos et Simon Lemaire, Edition Science et bien commun, octobre 2021, accessible en ligne

LA PARTICIPATION : UN ADN FORT DE SENS ET D'INVESTISSEMENT

3-UNE DÉMARCHE SANS CESSER REMISE EN QUESTION

Si, comme évoqué plus haut, la participation ne se décrète pas mais se construit, il est également fondamental de rappeler que **la participation n'est pas non plus garantie dans le temps**. C'est au travers de son questionnement et de réajustements qu'elle pourra continuer à porter tout son sens, et de d'autant plus si les personnes sont sollicitées régulièrement. L. a ainsi pu nous dire que pour les ateliers « *c'était intéressant le travail en groupe même si le changement de groupe pouvait perturber. Se remettre dans le bain n'était pas toujours évident* ».

A. LE VIEILLISSEMENT ET LA FIN DE VIE, UN ENJEU AU SEIN DE LA PLATEFORME

Force est de constater que comme les structures qu'elle accompagne, la Plateforme ViP est confrontée au vieillissement, à la fin de vie et à la mort de ses prestataires pairs.

Cela se traduit par la prise en compte de la diminution des capacités des personnes, que soit au niveau de leur mobilité ou de leurs capacités réflexives mais aussi à être de nouveau confrontée à la mort de certaines personnes investies dans les groupes et actions qu'elle développe.

B. LA RÉMUNÉRATION, UNE LIMITE DANS LA PARTICIPATION ?



La rémunération des personnes concernées est une démarche qui a un sens pour la Plateforme dans la reconnaissance des savoirs expérimentiels et du travail fourni. Cependant, les moyens actuels à disposition ne la rendent pas inconditionnelle. Elle demande aux personnes concernées de répondre à certains critères administratifs, **excluant de fait les personnes avec des droits incomplets**.

Par ailleurs, cette question de la rémunération des personnes concernées en tant que prestataires pairs reste **encore peu connue** dans les pratiques professionnelles des différents secteurs d'intervention (social, sanitaire, gérontologique). Elle a encore besoin d'être expliquée, valorisée voir défendue notamment d'un point de budgétaire (au regard des coûts « nouveaux » et du temps supplémentaire que cela représente).

C. VERS L'ÉVALUATION DE NOTRE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Au vu des enjeux soulevés par la participation, la Plateforme ViP a décidé de réaliser une **évaluation approfondie de la démarche participative**. Portée par un stagiaire éducateur spécialisé et initiée fin 2021, elle se déroulera sur le premier trimestre 2022. Elle permettra dans un premier temps de **récolter la parole des résident.e.s**, sur ce que représente la Plateforme ViP pour eux.elles, le sens qu'ils.elles y trouvent, mais également, ce que la participation leur amène d'un point de vue positif ou négatif. Les éléments recueillis seront traités pour mettre en avant les différents effets de la participation, venir questionner les pratiques de la Plateforme dans la démarche participative et proposer des préconisations d'évolution.



DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES



L'année 2021 fut bien remplie pour la Plateforme ViP. Malgré le contexte sanitaire encore contraignant nous avons pu développer davantage nos projets et nos diverses actions, aller à la rencontre des différents acteurs concernés par les thématiques du vieillissement et de la précarité ainsi que du pérिमortem.

Cela nous a permis de confirmer l'importance de construire des partenariats, créer des espaces de rencontre mais également valoriser les diverses initiatives qui existent et se développent pour accompagner avec dignité les personnes concernées.

L'année 2022 s'annonce riche de projets et de sollicitations variés, en écho à la prise de conscience collective de la **nécessité de déployer des réponses et d'engager de nouvelles modalités de collaboration** autour de la prise en compte des constats partagés précédemment. Il y en a des besoins tant du côté des personnes concernées que des accompagnant.e.s qu'ils.elles soient professionnel.le.s ou bénévoles.

Nous sentons d'ores et déjà une **mobilisation qui s'amplifie davantage** autour de ces sujets depuis quelques temps et particulièrement pour l'année à venir. Des services gouvernementaux ou de collectivités territoriales s'emparent plus précisément du sujet, également divers réseaux importants (comme la Fédération des Acteurs de la Solidarité, l'UNAFO, la FEHAP, Emmaüs France) mais aussi des acteurs à des échelles plus locales.

La pertinence d'**approches globales et décroisées** résonne de plus en plus malgré des réalités qui résistent encore, se heurtant à des logiques catégorielles.

DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

La Plateforme ViP va continuer à apporter sa contribution à ces dynamiques de changement, en s'attachant à partager dès que possible les expériences accumulées et faciliter la reconnaissance des dispositions innovantes.

Dans cette perspective, elle souhaite ainsi impulser à partir de 2022 une démarche à plus long terme d'essaimage et de diversification de ses activités. C'est pourquoi elle a besoin de trouver des financements pluriannuels pour lui permettre notamment de se développer avec plus de visibilité et de stabilité sur les 3 prochaines années.

Elle veillera cependant à garder un ancrage territorial fort pour mieux saisir les réalités quotidiennes des personnes concernées et élaborer avec elles les futures réponses.



Ainsi pour cette nouvelle année à venir, La Plateforme ViP se fixera comme cap de :

- Continuer les actions actuelles que nous allons présenter ci-dessous
 - Proposer des expérimentations au niveau local - essentiellement en Isère - sur les enjeux qui ont émergé depuis 2021 : accompagnement autour du périmortem, collaborations renforcées avec le secteur gérontologie, élargissement des interventions vers d'autres types d'acteurs du social (notamment les CHRS, accueils de jour...),
 - Engager plus activement une démarche d'essaimage au niveau régional et national : avec à minima le partage des expériences et des outils au niveau local, ponctuellement la mise en oeuvre d'accompagnements, formations ou interventions dédiées, ainsi que l'amorce d'identification d'acteurs relais sur d'autres départements de la région AURA.
-

DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

1-AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES

Aller vers les personnes concernées, ouvrir des espaces d'échange, coconstruire avec elle des réponses et des outils, organiser leur mobilisation. Ces dynamiques constitutives de la démarche participative de la Plateforme ViP seront toujours prégnantes sur l'année à venir.

Nous allons poursuivre la co-animation de manière mensuelle des **ateliers mortels** en partenariat avec le Lieu, sous forme de temps collectifs et individuels à destination des personnes de la rue. Ceci pour échanger autour des questions de fin de vie, de mort, leurs droits, leurs attentes et les appuis existants.

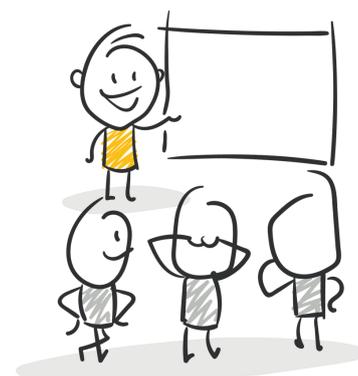
Nous souhaitons également aller davantage à la rencontre des personnes concernées le vieillissement et la précarité. Cela prendra la forme de **temps d'immersions** notamment auprès celles qui sont accueillies sur des accueils de jour et des structures d'hébergement temporaire de l'agglomération grenobloise.

Par ailleurs, nous allons continuer à soutenir **la valorisation et le partage des savoirs des personnes concernées**, notamment au travers de leur sollicitation pour la co-intervention de sessions de formation, de webinaires... Une attention particulière sera apportée aux préconisations qui découleront de l'évaluation de la participation des personnes concernées mobilisées dans les différentes actions développées par ViP. Ceci afin d'en réajuster l'organisation et les modalités d'accompagnement

2-À LA RENCONTRE DES (FUTUR.E.S) PROFESSIONNEL.LE.S

Rencontrer, échanger, appréhender les multiples réalités professionnelles, partager les expériences, susciter l'émergence de nouvelles pratiques... font parties des missions de la Plateforme ViP à l'égard des acteurs de terrains comme des futur.e.s professionnel.le.s.

Une dizaine de temps de **formation et d'intervention** sont déjà programmées avec la FAS AURA, l'UNAF0 et différents centres de formation (IUT Grenoble, Occelia Grenoble, Université de Lyon 2). Les formats seront amenés à évoluer pour répondre aux plus près des besoins, notamment dans l'articulation des thématiques vieillissement et accompagnement pérिमortem. A noter qu'à partir de septembre, le module de formation co-construit avec des personnes concernées et des professionnelles, sera disponible sur plusieurs catalogues de formation.



DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

En complément, nous participerons à la mise en place d'**immersions croisées** au niveau régional portées par la FAS AURA. Elles permettront de favoriser les échanges entre les secteurs social et gériatrique et de renforcer les partenariats de proximité.

Consciente par ailleurs de l'importance des **espaces transversaux d'échange interprofessionnels**, la Plateforme va poursuivre ses actions de mise en lien des acteurs et d'animation de groupes de travail au niveau de l'Isère notamment les **groupes thématiques** initiés en 2021. Certains d'entre eux vont se regrouper avec d'autres instances au niveau régional pour mieux avancer collectivement.

Suite à plusieurs sollicitations, nous avons prévu de participer à une **mobilisation des acteurs du Nord Isère** concernés par ces thématiques. Nous verrons avec eux les suites à donner.

Nous souhaitons également participer au **développement d'espaces ressources** pour les professionnel.le.s et bénévoles pouvant se retrouver en difficulté et isolé.e.s dans leurs pratiques. Cela se traduira notamment par la mise en place de **temps de parole** - ouverts et gratuits pour un petit groupe de 8 personnes - **de partage de pratiques avec un psychologue autour des questions de fin de vie et de mort**. Nous aimerions aussi développer des liens avec certains **comités cliniques éthiques**, pour être notamment relais auprès des acteurs afin qu'ils puissent davantage investir ces espaces transdisciplinaires.

Nous avons également prévu de garder des moyens dédiés à **l'accompagnement des structures, sur des temps collectifs** (2 interventions d'une journée ainsi qu'une demi-journée en mode webinaire) ou plus **spécifiques** (aide à la réécriture de projets ou documents institutionnels, soutien suite à des sollicitations en urgence).

Enfin nous continuerons à consolider **notre ancrage et les différents partenariats locaux**, notamment avec le CCAS de Grenoble avec qui nous collaborons de plus en plus. Nous serons vigilants à **favoriser les liens avec les structures du médico social et du sanitaire** avec qui pour le moment nous avons eu moins de contacts privilégiés.

3- POUR LA MISE À DISPOSITION DES RESSOURCES

Le repérage des besoins, l'expérimentation de démarches, l'élaboration d'outils et l'accessibilité des ressources irriguent l'ensemble des actions de la Plateforme ViP.

En 2022, nous pourrions partager largement les différentes **vidéos de sensibilisation** autour des thématiques de vieillissement et précarité. Leur réalisation initiée en 2020 devrait se s'achever au printemps.

Il en est de même pour le **module de formation** dont la mise en application va être éprouvée début avril auprès de moniteur.rice.s éducateur.rice.s et de Technicien.ne.s de l'Intervention Sociale et Familiale, en formation à Occellia sur Echirolles.



DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

Par ailleurs, nous souhaitons réaliser un travail de **cartographie**. Nous envisageons de mettre à disposition un repérage des acteurs sans doute au niveau local mais aussi des porteurs de projet et des initiatives inspirantes au niveau national.

Cette démarche accompagnera **l'évolution du site internet** avec la volonté d'améliorer le **partage des ressources numériques et des différents outils**. En parallèle nous allons rendre effectif la **mise à disposition de ressources physiques** (livres, revues, bandes dessinées, vidéos...) auprès des acteurs de proximité. Cela servira aussi lors des sessions de formation.



Enfin au regard du nombre croissant de demandes de partage de documents de la Plateforme, nous allons ouvrir une page HelloAsso [8] pour que les structures qui le souhaitent puissent en commander en quantité, moyennant une contribution pour couvrir les frais de réimpression et d'envoi. En effet les soutiens obtenus pour la création des outils et leur première diffusion ont besoin d'être relayés pour pérenniser leur diffusion.

4- POUR LA VALORISATION ET LA MOBILISATION

L'une des dernières composantes de la Plateforme ViP concerne les différentes actions qui concourent à **favoriser davantage la prise en compte des problématiques spécifiques liées à la précarité croisée avec le vieillissement et l'accompagnement périmortem**.

Dans cette perspective nous continuerons de répondre favorablement aux sollicitations pour intervenir dans des webinaires, des colloques, des groupes thématiques, écrire des articles.



De manière plus concrète, il est prévu que nous participions au **congrès national des soins palliatifs** ainsi qu'à la réalisation d'un **plaidoyer autour du vieillissement et de la précarité** qui sera porté par la FAS et la FEHAP. Nous poursuivrons également au niveau plus local le travail de plaidoyer avec nos partenaires pour une meilleure prise en compte des droits et de l'accompagnement périmortem des personnes précaires.

En sus, nous allons participer à un **projet collectif** sur l'agglomération grenobloise autour de **l'appropriation de l'espace public par les personnes âgées et/ou vieillissantes**. En effet ce projet - Accessibilité et Droit à l'espace public des Aînés : une entrée par la Marche - a été financé pour les années à venir dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'IREPS[9].

Il porté par un laboratoire de recherche de l'Université Grenoble Alpes en lien avec sept autres acteurs (équipe de Gériatrie du CHUGA, association Alertes 38, Université Inter-Ages du Dauphiné, Plateforme ViP, CCAS de Champagnier, Équipe MADA de l'Université de Sherbrook -Canada). La Plateforme devrait intervenir fin 2022, courant 2023 pour apporter un regard décalé et complémentaire sur cette recherche, autour des particularités des questions de précarité et de vieillissement.

[8] <https://www.helloasso.com/associations/groupement-des-possibles/boutiques/outils-de-la-plateforme-vip>

[9] par le biais du programme 2021 de la CNSA «Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap »

DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

5- GRACES À NOS MULTIPLES SOUTIENS

Si 2022 s'annonce porteuse de dynamiques collaboratives et de perspectives encourageantes, la Plateforme ViP ne peut développer l'ensemble de ses actions que grâce au soutien de nombreux partenaires qui lui font confiance.

Certains nous accompagnent depuis des années, d'autres nous appuient sur des actions plus ciblées. Tous contribuent au développement et nous l'espérons à la pérennisation de cette Plateforme. Nous les remercions chaleureusement.

Pour 2022, ce dispositif protéiforme qu'est ViP est soutenu par :

Financé par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Être humain



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



AG2R LA MONDIALE

